

Clermont-Ferrand, le 12 novembre 2020

Une procédure inique mise en œuvre par la société Constellium vise à licencier le secrétaire général du syndicat pour des raisons inventées de toutes pièces. Au motif d'une erreur de procédure dans la découpe et l'attribution de tôles d'acier, une histoire sans queue ni tête qui sous-tend que Christian aurait tenté de les dérober, le CSE a été consulté et l'inspecteur du travail saisi.

La procédure est grave car notre camarade risque son emploi.

Mais au-delà de sa personne, c'est en réalité l'action syndicale qui est visée. Le droit de résister, celui d'avoir une opinion, se syndiquer et défendre ses intérêts, autant de droits fièrement acquis au fil des ans, dans la confrontation souvent et parfois dans la douleur.

Dans la période, la CGT est particulièrement dans le viseur, à la SNCF, à La Poste, dans l'éducation, mais aussi dans de nombreuses entreprises du privé comme du publique.

Bref, les atteintes à nos droits fondamentaux s'accroissent, et chaque pas que nous cédon aux forces du capital, est un bout de liberté qui s'envole en fumée.

Ils veulent nous faire taire ! Mais rien n'est inéluctable, et dans cette matière comme dans d'autres, nous ne nous laisseront pas faire.

La CGT appelle l'ensemble des salariés du privés, comme du publique, nos syndicats et nos sections syndicales, nos Unions locales à accompagner notre camarade devant les grilles de l'inspection du travail, le rendez-vous est fixé :

**Mardi 17 novembre 2020**  
**à 9h15**  
**A la cité administrative,**  
**4 rue Pélissier à Clermont-Ferrand**